

COMMISSION PERMANENTE

Séance du 11 décembre 2006

CP 06/12-41

MODERNISATION ET EXTENSION DU CAMPING LATAPIE A VAZERAC (première phase) - Année de Préfiguration du Contrat de Pays Montalbanais -

Nature de l'opération

Il s'agit d'un projet concernant la réhabilitation du camping "Latapie" à Vazerac.

Cet ensemble a été racheté par un couple en janvier 2004 et a nécessité une mise aux normes des installations que les nouveaux propriétaires ont réalisé sur la période allant de janvier 2004 à juin 2005 pour la première tranche.

Le programme a consisté, dans un premier temps à engager des travaux de rénovation complète des sanitaires, d'amélioration de la circulation dans le terrain de camping, de création d'une aire de stationnement et de terrasse, et enfin de construction d'une piscine et d'une pataugeoire.

Ainsi remis à niveau, le camping pourra bénéficier d'un classement 3 étoiles à terme, les installations nouvelles s'inscrivant dans cette démarche de qualité.

Cet ensemble rénové doit permettre d'accueillir pendant la saison touristique un nombre plus élevé de touristes sur ce territoire où les activités de pleine nature constituent une attraction majeur.

Il est précisé que depuis sa création, ce camping reçoit essentiellement une clientèle hollandaise. En effet, les différents propriétaires sont originaires de ce pays. Les propriétaires ont fait répertorier leur camping sur divers guides français et hollandais et disposent de leur propre site internet.

Cette opération est inscrite en année de préfiguration du contrat de pays montalbanais.

Le coût de l'opération

Le coût prévisionnel de cette opération (première phase) s'élève à **108 048,35 € HT.** et se décompose comme suit :

- terrassement, rénovation	6 636,20 €
- rénovation sanitaires	26 070,80 €
- aire de stationnement	8 460,38 €
- piscine et pataugeoire	66 880,97 €

TOTAL	108 048,35 €

Plan de financement

Le plan de financement s'établit ainsi qu'il suit :

- autofinancement et fond propres	83 441,35 €
- Union Européenne	16 207,00 €
- Conseil Régional	4 200,00 €
- subvention du Conseil Général sollicitée	
au titre du contrat de pays	4 200,00 €

TOTAL	108 048,35 €

C'est donc une aide départementale forfaitaire de 4 200 €, à parité avec la Région, qui est sollicitée pour cette opération, inscrite en année de préfiguration du contrat de pays montalbanais.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et accorder une subvention d'un montant de 4 200 € pour la modernisation et l'extension du camping "Latapie" à Vazerac.

Je vous précise que cette subvention sera inscrite sur l'article 204227, sous-fonction 94 du budget départemental.

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 11 décembre 2006

CP 06/12-41

**MODERNISATION ET EXTENSION
DU CAMPING LATAPIE A VAZERAC
(première phase)
- Année de Préfiguration du Contrat de Pays Montalbanais -**

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 1^{er} avril 2004 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Accorde une subvention forfaitaire de 4 200 € pour la modernisation et l'extension du camping "Latapie" (1^{ère} phase) à Vazerac (*année de préfiguration du contrat de Pays montalbanais*) ;
- Précise que cette subvention sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 204227, sous-fonction 94 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,